

**Date :** 27 août 2015

**Lieu :** ancien local de Ligue, 224 route Hubert Delisle, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 18 h 00 par le président Marc DUBOURDIEU.

**COMPOSITION DU CA :**

**Membres présents :** Sandrine THIEN CHOW KANG, Frédéric DELCHIER, Expédit MONTAUBAN, David MOUQUET, Patrick SCHILLI, Patrice ROBERT, Marc DUBOURDIEU.

**Absents excusés :** Maryline ARIEN, Lyne-May RALAIVAO, Benoît BROUSSEAU, Alexandre MONTAUBAN, Robert RICHARD

**Absent non excusés :** Vincent LAGIER, Olivier MONTAUBAN

**Membres invités :** Jean Marie BODIN, Christophe MOUQUET (excusé), Vladimir VERCKEN (excusé),

**ORDRE DU JOUR :**

**I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 02 juillet 2015**

Le procès verbal de la réunion est adopté à l'unanimité.

**II – Agrément des nouveaux adhérents**

Aucune opposition n'ayant été soulevée pour les nouveaux inscrits, le T.T.T. compte à ce jour **28 adhérents**. C'est désormais le club qui saisit lui-même ses licenciés (validation et/ou création). La nouvelle procédure mise en place par la LRTT, et calquée sur la procédure fédérale, nous oblige à régler 60 % de la dépense de la saison précédente avant de recommencer la saison. En cours d'année de nouveaux appels de fonds sont lancés. Les ajustements se feront en juin 2016.

Nous rappelons toute l'importance du certificat médical.

**III – Validation de la composition des équipes**

La consultation a été large et les adhérents ont eu tout le loisir de s'exprimer sur la composition des équipes proposée le 02 juillet.

Les compositions sont entérinées (remplaçants inclus) mais ne sont valables que pour la première phase du championnat :

**R1.A :** MOUQUET C., MOUQUET D., ETHEVE D., FOUCHER L., MALHERBE P.

**R1.B :** ROBERT P., ALLAIN L., HOARAU JF., MONTAUBAN A., BROUSSEAU B., BALME S.

**R2 :** BALAKA P., MONTAUBAN E., FOUCHER O., MONDON A., HOAREAU S.

**R3A** : LE TOULLEC A., CALTEAU B., DELCHIER F., MAIGNIEN G., LEONARD G., FOUCHER F., CONVERT L.

**R3B** : LE TOULLEC Q., OULEDI B., OULEDI V., PAYET N., MONDON P.

Remplaçants supplémentaires des équipes régionales : MONTAUBAN O., RICHARD R., DUBOURDIEU M., SCHILLI P., RALAIVAO L.M., STEVANIN A.

**D1A** : BODIN J.M., MONDON L., ROBERT P. (2), ALLAIN N., VERCKEN V., PAPAILHOU F.

**D1B** : ETHEVE N., ETHEVE A., ETHEVE T., ANGAMA J.A., BUREL R., JOSET M.

**R Filles** : ETHEVE N., ETHEVE A., RALAIVAO L.M., ALLAIN N., ARIEN M.

Remplaçants supplémentaires des équipes départementales : ABSYTE M., DESCHAMPS Y.

#### **IV – Contrat entraineur**

Un courrier est parvenu aux membres du CA pour expliquer la situation. Gérard LEONARD nous signale qu'il est impossible de prolonger le contrat actuel de Christophe. Ce dernier est obligé de se réinscrire à Pôle Emploi pour une période de 12 mois. Il pourra ensuite de nouveau postuler sur un contrat CAE – CUI.

Une solution alternative, le CAE – DOM, n'est pas suffisamment intéressante pour le club.

Après accord, Christophe accepte de continuer ses entraînements et l'encadrement des joueurs en compétition, sur la base actuelle (22 heures hebdomadaires). Il recevra une indemnisation forfaitaire mensuelle calculée au plus juste, fonction de la trésorerie de l'association. Nous rajouterons à cela les encaissements des stages sportifs payants du club.

Ramenée au coût horaire, l'indemnisation est très basse. Tout le monde doit prendre conscience que notre entraineur accepte cette situation du fait de son implication et de son dévouement envers le T.T.T.

#### **V – Organisation du premier tour des Critériums**

Après de nombreux changements, la première compétition officielle de Ligue se déroulera le dimanche 13 septembre au Tampon.

Sur le plan sportif, nos adhérents doivent être à jour de leur cotisation, en possession de leur certificat médical et surtout s'être inscrits auprès de la LRTT (via le club) AVANT le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

L'organisation d'un Critérium est toujours complexe. Mais, plus que ces deux dernières années, ce sera l'occasion de faire rentrer un peu d'argent par l'intermédiaire du bar. On en a bien besoin !

Nous repartons sur les trois pôles organisationnels, avec les responsables suivants :

BAR : Sandrine et Mickey

MONTAGE / DEMONTAGE : Christophe et David

JUGE-ARBITRAGE : Marc et Lyne-May

Toutes ces personnes connaissent leurs taches.

## **VI – Caravane du Ping**

Cette action, financée en partie par le CNDS doit maintenant voir le jour. La rencontre la semaine passée du responsable des Sports, M. BOYER a, espérons-le, enclenché le processus. Trois quartiers défavorisés de la commune seront concernés par l'action : la Châtoire, les Araucarias, Trois-Mares (Champcourt).

Nous attendons l'autorisation de pouvoir occuper les locaux scolaires qui dépendent de la municipalité.

## **VII – Travaux de la salle**

Un point général a été fait avec le responsable des Sports, sur les locaux, puis sur nos attentes :

Notre objectif principal est de rendre la salle fonctionnelle et attrayante pour les adhérents, les visiteurs et lors des compétitions.

La municipalité semble accepter le fait que nous ayons la « primeur » sur l'utilisation de cette salle. Ce fait, établi dans les années 90, ne l'était malheureusement plus depuis quelque temps, le collège estimant notamment avoir beaucoup de droits.

Le T.T.T. a sans doute regagné une bonne partie de la « confiance » municipale, confiance qui s'était érodée au fil du temps.

Nous pouvons ainsi poser notre panneau extérieur signalant l'existence du club (projet en cours de finalisation).

M. BOYER ne voit aucun inconvénient à l'installation de grandes photographies sur les panneaux de bois.

La peinture d'un mur aux « armes » du club devra toutefois attendre quelque peu. Les conventions établissements/municipalité/associations utilisatrices sont toujours en cours d'élaboration. Elles ont été retoquées plusieurs fois. On devrait toutefois aboutir à un résultat. Si cette convention nous est favorable, nous avancerons alors sur ce projet de décoration.

Les spots lumineux doivent être changés, le système d'allumage refait. C'est un projet classé « priorité 2 » au sein du Service des Sports. Si ce n'est dans l'immédiat, là encore nous devrions voir le bout du tunnel.

On devrait aussi récupérer des morceaux de moquette afin de protéger le sol.

Il a aussi été demandé la possibilité de stocker les chaises du gymnase dans notre local.

M. BOYER doit se rendre sur place pour étudier la possibilité de nous allouer le local attenant au nôtre, afin que nous l'utilisions pour du stockage de matériel.

## **VIII – Questions diverses**

- Tenues sportives : elles sont commandées aussi bien pour les Dames que les Hommes. Patrice nous a montré deux types de short et nous avons opté pour un modèle bleu marine.
- Le repas du CA de fin d'année s'est bien déroulé et a semble-t-il été apprécié.
- Le dossier de subvention Transports pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015 a été déposé auprès de la municipalité. On devrait obtenir plus de 900 euros.

- La municipalité nous a répondu favorablement concernant l'aide au voyage du jeune Benjamin OULEDI en métropole. Dès que la somme sera versée, nous remettrons le complément à ses parents.
- Janvier 2016 verra une Assemblée Générale électorale au club. Nous devons profiter de cet événement pour faire entrer de nouveaux membres et/ou procéder au remplacement de certains qui ne peuvent œuvrer comme ils le voudraient pour le T.T.T.
- David réclame des affiches A3 à coller dans les écoles et des flyers à distribuer aux élèves. Nous allons solliciter Benoit.
- David signale également que le nouveau gardien est très à cheval sur les horaires du soir et qu'il sera absolument nécessaire de faire très attention lors des réceptions d'équipes.
- Sandrine souhaite que l'on revoie le contenu des trousseaux de secours, équipes et club. Nous devons effectivement les recenser, vérifier leur contenu et les compléter le cas échéant.
- N'oublions pas que nous avons un « besoin humain » urgent au niveau de la Trésorerie.
- Nous ne pouvons que saluer les excellents résultats des équipes réunionnaises de tennis de table aux JIOI 2015.

**La séance est levée à 19 h 30.**

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke extending downwards.